

UNIGRAINS
Société Anonyme au capital de 7.004.995 €
23 avenue de Neuilly, PARIS (75116),
R.C.S. PARIS 642 008 296

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 15 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai à 9 heures, les actionnaires de la société UNIGRAINS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat,

M. THIROUIN fait part de la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat social de l'exercice et présente les mandats soumis au renouvellement.

Le Président met successivement aux voix les résolutions définitives suivantes correspondant à l'ordre du jour :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation suivante :

- le résultat de l'exercice de.....30.723.031,31 €
- sur lequel est prélevé le solde de la dotation
de la réserve légale, soit499,50 €
- augmenté du report à nouveau de379.920.073,78 €
- constitue le bénéfice distribuable de410.642.605,59 €
- sur lequel est prélevé un dividende de 3,6 € par action.....5.040.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Secrétaire



Natacha ANDRE



Certifié conforme à l'original

Delelland

UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2024



UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03
<http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2024

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (ACTIF)	3
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024	5
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS	7
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN	10
NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10
NOTE 2 : PARTICIPATIONS	10
NOTE 3 : TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP)	10
NOTE 4 : PRETS	11
NOTE 5 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION	11
NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
NOTE 8 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES	12
NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12
NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES	13
NOTE 12 : DETTES D'EXPLOITATION	13
NOTE 13 : AUTRES DETTES	13
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	14
NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION	14
NOTE 15 : PRODUITS FINANCIERS LIES AUX TIAP	14
NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS	14
NOTE 17 : ACTIONNARIAT	14
INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN	15
NOTE 18 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	15
NOTE 19 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	15
NOTE 20 : ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS	15
NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES	15
NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES	16
NOTE 23 : DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	16
AUTRES INFORMATIONS	17
NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	17
NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN 2024	18

UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2024 (actif)

En euros

ACTIF	Notes	Exercice 2024		Exercice 2023	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		1 859 430	1 859 430		10 981
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 300	205	265
Autres immobilisations corporelles		7 255 778	5 485 373	1 770 406	2 275 684
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	218 266 394	1 666 765	216 599 629	188 707 032
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	824 720 103	43 779 353	780 940 750	804 728 560
Créances rattachées		4 494 930	4 265 104	229 826	8 836 341
Prêts	4	47 306 881		47 306 881	44 770 804
Autres immobilisations financières	5	12 863 070	490 765	12 372 305	8 254 703
TOTAL I		1 116 847 093	57 627 091	1 059 220 002	1 057 584 370
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		71 111		71 111	53 263
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 638 712	685 801	1 952 911	1 875 440
Autres	6	29 954 694	129 552	29 825 142	16 011 488
Valeurs mobilières de placement	7	26 198 145	1 127 242	25 070 904	24 089 487
Disponibilités		19 100 466		19 100 466	35 612 139
Comptes de régularisation actif	8	815 288		815 288	607 884
TOTAL II		78 778 416	1 942 595	76 835 821	78 249 701
TOTAL GENERAL		1 195 625 509	59 569 686	1 136 055 823	1 135 834 071



UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2024 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 004 995	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 613 217	3 618 212
Report à nouveau		379 920 074	366 881 210
Résultat de l'exercice		30 723 031	17 098 864
Provisions réglementées		13 487 498	12 598 902
TOTAL I		960 197 096	932 645 469
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		2 676 180	1 272 000
TOTAL II		2 676 180	1 272 000
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	108 292 587	142 335 674
Emprunts et dettes financières diverses	11	53 094	50 555
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 395 331	1 190 481
Dettes fiscales et sociales	12	13 764 866	9 722 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	498 000	5 245
Autres dettes	13	49 169 971	48 610 003
Comptes de régularisation passif	8	8 699	2 617
TOTAL III		173 182 547	201 916 602
TOTAL GENERAL		1 136 055 823	1 135 834 071



	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	320 300	238 080
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	2 271 029	1 822 462
		2 591 329	2 060 542
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		46 066	63 811
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 637 395	2 124 353
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		8 350 463	8 925 790
Impôts, taxes et versements assimilés		2 174 692	1 864 967
Salaires et traitements		11 124 208	10 692 811
Charges sociales		4 839 564	4 807 790
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		739 963	646 832
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 407 213	1 313 580
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		28 636 103	28 251 771
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(25 998 708)	(26 127 417)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		5 561	3 943
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	15	48 435 854	24 223 384
Dividendes reçus des TIAP		14 343 400	13 025 765
Produits financiers liés aux titres de participation			
Dividendes reçus des titres de participation			3 543 750
Produits des placements	16	1 014 735	1 539 345
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		15 180 052	5 718 616
Reprises sur provisions des titres de placement		132 856	314
Différences positives de change		456 579	237 400
Autres produits financiers		6 037 671	4 853 238
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		85 601 148	53 141 812



	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		8 080 836	
Intérêts et charges assimilées		7 893 557	3 576 379
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		9 151 677	6 265 952
Dépréciation de l'activité de placement		6	132 856
Dépréciations de l'actif circulant		44 877	
Différences négatives de change		146 895	137 549
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		25 317 847	10 112 735
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		60 283 300	43 029 077
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		34 279 031	16 897 717
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		44 811	164 782
Sur opérations en capital			3 505
Reprises sur provisions et transferts de charges			130 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		44 811	298 287
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			135
Sur opérations en capital			2 679
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	2 292 775	888 595
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 292 775	891 409
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(2 247 965)	(593 122)
Impôts sur les bénéfices (IX)		1 308 035	(794 269)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		88 283 353	55 564 452
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		57 560 322	38 465 589
RESULTAT		30 723 031	17 098 864

Résultat par action : 21.93 euros

Résultat dilué par action : 21.93 euros



I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2024, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des derniers règlements l'ayant modifié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2024 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.



En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.



Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2024, le montant des disponibilités s'élève à 19,1 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA, MAMATA, UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.



Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2023	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions/Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 144	0	0	1 285	1 859
Autres immobilisations incorporelles	3 144	0	0	1 285	1 859
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 231	224	0	119	7 336
Immeubles, terrains	81	0	0	0	81
Agencements	5 983	8	0	0	5 991
Matériel et mobilier de bureau	1 122	216	0	107	1 231
Autres (mat.de transp.)	46	0	0	12	34
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	10 376	224	0	1 404	9 196

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 133	11	0	1 285	1 859
Autres immobilisations incorporelles	3 133	11		1 285	1 859
Immobilisations corporelles	4 956	729	0	119	5 566
Immeubles, terrains	80	0		0	80
Agencements	4 060	522		0	4 582
Matériel et mobilier de bureau	781	204		107	878
Autres	35	3		12	25
TOTAL	8 089	740	0	1 404	7 425

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2024
Valeurs brutes	190 775	27 491	0	218 266
Dépréciations	-2 068	0	401	-1 667
TOTAL	188 707	27 491	401	216 600

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2024	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023
Actions	577 532	-29 833	547 699	560 193
Obligations	94 297	-4 098	90 199	65 223
Parts de Fonds	152 892	-9 848	143 043	179 313
TOTAL	824 720	-43 779	780 941	804 729

Acquisitions et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2024
Actions	596 096	40 811	-59 375	577 532
Obligations	71 601	26 335	-3 639	94 297
Parts de Fonds	186 356	22 330	-55 795	152 892
TOTAL	854 053	89 476	-118 809	824 720

Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2024
Actions	35 903	6 125	-12 195	29 833
Obligations	6 378	0	-2 280	4 098
Parts de Fonds	7 043	3 018	-213	9 848
TOTAL	49 324	9 143	-14 688	43 779

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2024
Prêts	44 771	4 036	-1 500	47 307
TOTAL	44 771	4 036	-1 500	47 307

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2024
Obligations	0	0	0	0
ICNE	8 220	12 887	-8 759	12 348
Dépôts et fonds de garantie	35	0	-10	25
TOTAL (en valeur nette)	8 255	12 887	-8 769	12 372

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	10 907	10 907		
Créances fiscales	43	43		
Autres créances de l'actif circulant	20 828	8 609	11 459	759
TOTAL (en valeur nette)	31 778	19 560	11 459	759

Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2024
Immobilisations financières	12 862
Créances rattachées à des participations	119
Autres immobilisations financières	12 743
Créances	14 733
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	14 733
Valeurs Mobilières de Placement	38
Disponibilités	114
	27 748



Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2024	Dépréciations	Valeur nette comptable au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023
Obligation & autres titres	5 065	0	5 065	1 066
Titre à revenu variable	21 133	-1 127	20 006	23 024
TOTAL	26 198	-1 127	25 071	24 089

Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	815	9
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	815	9

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2023	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2024
Capitaux propres	932 645	0	31 612	960 197
Capital entièrement libéré	7 000		5	7 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
<i>Dont Réserve indisponible</i>	462 265			462 265
<i>Dont Réserve technique</i>	62 483			62 483
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618		-5	3 613
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	12 599		889	13 487
Report à nouveau	366 881	13 039		379 920
Résultat de l'exercice	17 099	-17 099	30 723	30 723
Dividendes		4 060		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2024
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 272	1 404		2 676
- Autres provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges	0			0
TOTAL	1 272	1 404	0	2 676



Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	108 293	293	108 000	
Dettes financières diverses	0	0		
Dépôts et cautionnements reçus	53	4	49	
TOTAL	108 346	297	108 049	0

Note 12 : Dettes d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Dettes fournisseurs	1 395	1 395		
Dettes sur immobilisations	498	498		
Dettes fiscales et sociales	13 765	13 765		
TOTAL	15 658	15 658	0	0

Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	293
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	826
Dettes fiscales et sociales	7 608
Autres dettes	1 529
TOTAL	10 255

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Compte courant de trésorerie	39 529	39 529		
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	13	13		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale	9 626	9 626		
Déficits sociétés intégrées				
Autres dettes diverses	1	1		
TOTAL	49 170	49 170	0	0



Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Production vendue services	320	238
Autres produits d'exploitation	2 271	1 822
TOTAL	2 591	2 061

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.
Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intragroupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Plus-values de cessions d'actions	40 119	17 062
Prime de non-conversion	0	278
Intérêts sur obligations	4 399	3 295
Intérêts sur parts de fonds	3 609	2 845
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	121	222
Plus-values sur parts de fonds	188	522
TOTAL	48 436	24 223

Note 16 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Plus-values sur portefeuille de placements	948	938
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	21
Revenus des VMP	66	581
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	1 015	1 539

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros et est divisé en 1 400 999 actions de 5 euros.



Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Engagement Titres	94 342	91 782

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 330	1 306
<i>FERT & Pluriagri</i>	<i>1 282</i>	<i>1 258</i>

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Cautions et avals reçus	31 250	31 250
Dividendes préciputaires	0	0

En novembre 2020, la société avait renégocié son crédit renouvelable en augmentant son montant d'encours de 125 M€ à 250 M€. La maturité était de 5 ans (échéance 13 novembre 2025). Un avenant a été signé le 30 juillet 2024, prolongeant de 2 années le contrat initial (échéance 12 novembre 2027) et ouvrant la possibilité d'une extension de l'encours de 50 M€.

La société reste soumise au respect des mêmes covenants rappelés ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2024, le nombre de tirages est de quatre pour un montant de 108 M€ (40 m€, 25 m€, 23 m€, et 20 m€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,110 au 31/12/2024) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (49 M€ au 31 décembre 2024) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)



Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 646k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 3,36% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 22 : Impôts sur les bénéfices

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS AVENIR	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MECATHERM	TMG	AUXINEA	MAMATA	Imputation déficit antérieur
Total du groupe au taux normal	12 680 011	-529 214	9 095 629	-219 923	1 596 866	12 082 225	-4 364 630	119 759	-357 056	0
Plus values à LT au taux de 15%	-1 021 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt théorique sur les sociétés*	3 170 003	0	2 273 907	0	399 216	3 020 556	0	0	0	0
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*					7 525 917					

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du crédit d'impôt mécénat (219k€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt recherche (492k€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt sur dividendes étrangers (3k€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1er janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2024
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions règlementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2024.



Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2024	60	0	0	60
Exercice 2023	59	0	0	59

Effectif équivalent temps plein : 59.59

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.



UNIGRAINS

Tableau des filiales et participations en 2024

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	158 633	156 967	12 359		0
Filiales étrangères	42 454	42 454			
Participations dans des sociétés françaises	219 994	204 502	61		497
Participations dans des sociétés étrangères	4 900	4 900			
Total	425 981	408 822	12 420	0	497

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lentand", written over the printed text.

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 004 995 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



RSM Paris
26 rue Cambacères
75 008 Paris
France
Tel : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00



BMSA
17 rue de Lisbonne
75 008 Paris
France
Tel : +33 (0) 1 40 68 99 50

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly – 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 004 995 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participations et des parts des entreprises liées

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), titres de participations et parts des entreprises liées sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe II.b) Immobilisations financières de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs de résultat financier ayant une incidence sur le résultat de l'exercice.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres Informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 avril 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Stéphane Marie
Le 18/04/2025

ID : tx_Y91/3ZcM74z



Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

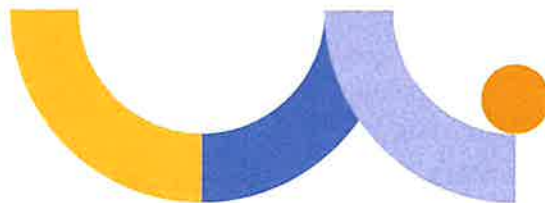
Signé par Céline CLARO
Le 18/04/2025

ID : tx_Y91/3ZcM74z

Signed with
Universign

Céline CLARO

Associée



UNIGRAINS SA

COMPTES ANNUELS 2024

UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03
<http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



SOMMAIRE

COMPTES INDIVIDUELS 2024

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (ACTIF)	3
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024.....	5
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS.....	7
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN	10
NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10
NOTE 2 : PARTICIPATIONS.....	10
NOTE 3 : TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (TIAP).....	10
NOTE 4 : PRETS	11
NOTE 5 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	11
NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION.....	11
NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
NOTE 8 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	12
NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES	12
NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12
NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES	13
NOTE 12 : DETTES D'EXPLOITATION.....	13
NOTE 13 : AUTRES DETTES	13
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	14
NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION	14
NOTE 15 : PRODUITS FINANCIERS LIES AUX TIAP	14
NOTE 16 : PRODUITS DES PLACEMENTS	14
NOTE 17 : ACTIONNARIAT.....	14
INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN.....	15
NOTE 18 : ENGAGEMENTS SUR TITRES	15
NOTE 19 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES ENGAGEMENTS DONNES.....	15
NOTE 20 : ENGAGEMENTS ET GARANTIES REÇUS.....	15
NOTE 21 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES.....	15
NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	16
NOTE 23 : DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	16
AUTRES INFORMATIONS.....	17
NOTE 24 : EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	17
NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN 2024.....	18

UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2024 (actif)

En euros

		Exercice 2024		Exercice 2023	
ACTIF	Notes	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	1				
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		1 859 430	1 859 430		10 981
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	1				
Constructions		80 505	80 300	205	265
Autres immobilisations corporelles		7 255 778	5 485 373	1 770 406	2 275 684
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
Participations	2	218 266 394	1 666 765	216 599 629	188 707 032
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3	824 720 103	43 779 353	780 940 750	804 728 560
Créances rattachées		4 494 930	4 265 104	229 826	8 836 341
Prêts	4	47 306 881		47 306 881	44 770 804
Autres immobilisations financières	5	12 863 070	490 765	12 372 305	8 254 703
TOTAL I		1 116 847 093	57 627 091	1 059 220 002	1 057 584 370
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes		71 111		71 111	53 263
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés	6	2 638 712	685 801	1 952 911	1 875 440
Autres	6	29 954 694	129 552	29 825 142	16 011 488
Valeurs mobilières de placement	7	26 198 145	1 127 242	25 070 904	24 089 487
Disponibilités		19 100 466		19 100 466	35 612 139
Comptes de régularisation actif	8	815 288		815 288	607 884
TOTAL II		78 778 416	1 942 595	76 835 821	78 249 701
TOTAL GENERAL		1 195 625 509	59 569 686	1 136 055 823	1 135 834 071



UNIGRAINS

Bilan au 31 décembre 2024 (passif)

En euros

PASSIF	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital social		7 004 995	7 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		524 748 281	524 748 281
Réserve légale		700 000	700 000
Autres réserves		3 613 217	3 618 212
Report à nouveau		379 920 074	366 881 210
Résultat de l'exercice		30 723 031	17 098 864
Provisions réglementées		13 487 498	12 598 902
TOTAL I		960 197 096	932 645 469
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10		
Provisions pour risques et charges		2 676 180	1 272 000
TOTAL II		2 676 180	1 272 000
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	108 292 587	142 335 674
Emprunts et dettes financières diverses	11	53 094	50 555
Avances et acomptes clients			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 395 331	1 190 481
Dettes fiscales et sociales	12	13 764 866	9 722 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12	498 000	5 245
Autres dettes	13	49 169 971	48 610 003
Comptes de régularisation passif	8	8 699	2 617
TOTAL III		173 182 547	201 916 602
TOTAL GENERAL		1 136 055 823	1 135 834 071



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2024

En euros

	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue services	14	320 300	238 080
Cotisations			
Autres produits d'exploitation	14	2 271 029	1 822 462
		2 591 329	2 060 542
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		46 066	63 811
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 637 395	2 124 353
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		8 350 463	8 925 790
Impôts, taxes et versements assimilés		2 174 692	1 864 967
Salaires et traitements		11 124 208	10 692 811
Charges sociales		4 839 564	4 807 790
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
sur immobilisations : dotations aux amortissements		739 963	646 832
sur immobilisations : dotations aux provisions			
sur actif circulant : dotations aux provisions			
pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		1 407 213	1 313 580
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		28 636 103	28 251 771
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(25 998 708)	(26 127 417)
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		5 561	3 943
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers liés aux TIAP	15	48 435 854	24 223 384
Dividendes reçus des TIAP		14 343 400	13 025 765
Produits financiers liés aux titres de participation			
Dividendes reçus des titres de participation			3 543 750
Produits des placements	16	1 014 735	1 539 345
Reprises sur provisions des participations et autres titres immobilisés		15 180 052	5 718 616
Reprises sur provisions des titres de placement		132 856	314
Différences positives de change		456 579	237 400
Autres produits financiers		6 037 671	4 853 238
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		85 601 148	53 141 812



UNIGRAINS

Compte de résultat au 31 décembre 2024 (suite)

En euros

	Notes	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES FINANCIERES			
Charges nettes sur cessions de titres immobilisés			
Pertes sur titres et valeurs immobilisés		8 080 836	
Intérêts et charges assimilées		7 893 557	3 576 379
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dépréciations des TIAP		9 151 677	6 265 952
Dépréciation de l'activité de placement		6	132 856
Dépréciations de l'actif circulant		44 877	
Différences négatives de change		146 895	137 549
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		25 317 847	10 112 735
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		60 283 300	43 029 077
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		34 279 031	16 897 717
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		44 811	164 782
Sur opérations en capital			3 505
Reprises sur provisions et transferts de charges			130 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		44 811	298 287
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			135
Sur opérations en capital			2 679
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	2 292 775	888 595
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 292 775	891 409
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(2 247 965)	(593 122)
Impôts sur les bénéfices (IX)		1 308 035	(794 269)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		88 283 353	55 564 452
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)		57 560 322	38 465 589
RESULTAT		30 723 031	17 098 864

Résultat par action : 21.93 euros

Résultat dilué par action : 21.93 euros



UNIGRAINS

Annexe aux comptes individuels

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2024, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

II. Principes, règles et méthodes comptables

a) Présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des derniers règlements l'ayant modifié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une présentation mieux adaptée à la nature de l'activité de la société, en ce qui concerne la présentation de l'activité de portefeuille.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Règles de comptabilisation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition TVA non récupérée incluse.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation au résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2024 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.



En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR) / fonds professionnels de capital investissement (FPCI), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués, parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 5% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché, les données prévisionnelles et l'utilité pour UNIGRAINS de détenir cette participation.

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires des titres acquis ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire une valeur qui tient compte de l'actif net, des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus, et qui est fondée notamment sur la valeur de marché (cours de bourse de clôture, référence à des transactions, valeur de rendement, actif net réévalué).

Une dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Prêts et Créances rattachés

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Une dépréciation est constituée dans le cas où apparaîtrait, en fin d'exercice, une perte probable.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées au cours de la devise à la date de transaction. A la fin de l'exercice, la trésorerie, les créances ou dettes sont convertis au cours de clôture. Pour les postes bénéficiant d'une couverture de change, aucune réévaluation de change n'est constatée.



Des provisions sont constituées pour tenir compte des pertes de change latentes ; pour les opérations comportant une couverture de change, seule la fraction non couverte donne lieu à provision.

Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Leur prix de revient brut correspond à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché.

Il est constitué une dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure aux prix d'acquisition.

Disponibilités

Au 31 décembre 2024, le montant des disponibilités s'élève à 19,1 M€.

Provisions pour risques

Au-delà des dépréciations qui couvrent les risques d'évaluation des titres en portefeuille, la Société enregistre au passif du bilan, des provisions pour risques destinées à couvrir les risques identifiés au cas par cas, liés à l'activité de la Société.

Résultat financier

Par exception aux règles habituelles, compte tenu de la nature de l'activité de la société et afin de donner une image fidèle du résultat, le résultat financier intègre outre le résultat des placements, les gains et pertes en capital et dotations et reprises de provisions réalisées au titre des opérations concernant le portefeuille immobilisé (titres de participation, TIAP et autres titres immobilisés).

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les dotations, les reprises de provisions et le résultat de cession des immobilisations corporelles ou incorporelles.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25%. Toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation fiscale est au moins égale à 5 % sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales. UNIGRAINS est société tête de groupe du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG, MECATHERM, AUXINEA, MAMATA, UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.



UNIGRAINS

Informations sur les comptes de bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2023	Acquisitions de l'exercice	Virt de poste à poste	Cessions/Sorties de l'exercice	Valeur au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 144	0	0	1 285	1 859
Autres immobilisations incorporelles	3 144	0	0	1 285	1 859
Autres immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7 231	224	0	119	7 336
Immeubles, terrains	81	0	0	0	81
Agencements	5 983	8	0	0	5 991
Matériel et mobilier de bureau	1 122	216	0	107	1 231
Autres (mat. de transp.)	46	0	0	12	34
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
TOTAL	10 376	224	0	1 404	9 196

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Virt de poste à poste	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 133	11	0	1 285	1 859
Autres immobilisations incorporelles	3 133	11		1 285	1 859
Immobilisations corporelles	4 956	729	0	119	5 566
Immeubles, terrains	80	0		0	80
Agencements	4 060	522		0	4 582
Matériel et mobilier de bureau	781	204		107	878
Autres	35	3		12	25
TOTAL	8 089	740	0	1 404	7 425

Note 2 : Participations

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2024
Valeurs brutes	190 775	27 491	0	218 266
Dépréciations	-2 068	0	401	-1 667
TOTAL	188 707	27 491	401	216 600

Note 3 : Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2024	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023
Actions	577 532	-29 833	547 699	560 193
Obligations	94 297	-4 098	90 199	65 223
Parts de Fonds	152 892	-9 848	143 043	179 313
TOTAL	824 720	-43 779	780 941	804 729

Acquisitions et cession des TIAP

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2024
Actions	596 096	40 811	-59 375	577 532
Obligations	71 601	26 335	-3 639	94 297
Parts de Fonds	186 356	22 330	-55 795	152 892
TOTAL	854 053	89 476	-118 809	824 720



Variation des dépréciations du portefeuille TIAP

En milliers d'euros	Dépréciations au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Dépréciations au 31/12/2024
Actions	35 903	6 125	-12 195	29 833
Obligations	6 378	0	-2 280	4 098
Parts de Fonds	7 043	3 018	-213	9 848
TOTAL	49 324	9 143	-14 688	43 779

Note 4 : Prêts

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions	(Cessions)	31/12/2024
Prêts	44 771	4 036	-1 500	47 307
TOTAL	44 771	4 036	-1 500	47 307

Note 5 : Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2023	Acquisitions/ Augmentations	(Cessions)/ (Sorties)	31/12/2024
Obligations	0	0	0	0
ICNE	8 220	12 887	-8 759	12 348
Dépôts et fonds de garantie	35	0	-10	25
TOTAL (en valeur nette)	8 255	12 887	-8 769	12 372

Note 6 : Créances d'exploitation

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Avances et comptes courants Groupe et associés (cash pooling)	10 907	10 907		
Créances fiscales	43	43		
Autres créances de l'actif circulant	20 828	8 609	11 459	759
TOTAL (en valeur nette)	31 778	19 560	11 459	759

Produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2024
Immobilisations financières	12 862
Créances rattachées à des participations	119
Autres immobilisations financières	12 743
Créances	14 733
Créances clients et comptes rattachés	0
Autres créances	14 733
Valeurs Mobilières de Placement	38
Disponibilités	114
	27 748



Note 7 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeur brute comptable au 31/12/2024	Dépréciations	Valeur nette comptable au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023
Obligation & autres titres	5 065	0	5 065	1 066
Titre à revenu variable	21 133	-1 127	20 006	23 024
TOTAL	26 198	-1 127	25 071	24 089

Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	815	9
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	815	9

Note 9 : Capitaux propres

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2023	Affectation du résultat	Variation de l'exercice	Valeur au 31/12/2024
Capitaux propres	932 645	0	31 612	960 197
Capital entièrement libéré	7 000		5	7 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport	524 748			524 748
<i>Dont Réserve indisponible</i>	462 265			462 265
<i>Dont Réserve technique</i>	62 483			62 483
Réserve légale	700			700
Autres réserves	3 618		-5	3 613
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	12 599		889	13 487
Report à nouveau	366 881	13 039		379 920
Résultat de l'exercice	17 099	-17 099	30 723	30 723
Dividendes		4 060		

Note 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2024
Provisions pour risques				
- Sur litiges	1 272	1 404		2 676
- Autres provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges	0			0
TOTAL	1 272	1 404	0	2 676



Note 11 : Emprunts et dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit	108 293	293	108 000	
Dettes financières diverses	0	0		
Dépôts et cautionnements reçus	53	4	49	
TOTAL	108 346	297	108 049	0

Note 12 : Dettes d'exploitation

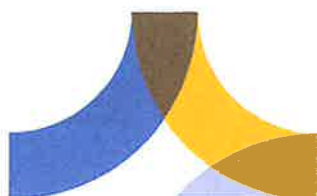
En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Dettes fournisseurs	1 395	1 395		
Dettes sur immobilisations	498	498		
Dettes fiscales et sociales	13 765	13 765		
TOTAL	15 658	15 658	0	0

Charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	293
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	826
Dettes fiscales et sociales	7 608
Autres dettes	1 529
TOTAL	10 255

Note 13 : Autres dettes

En milliers d'euros	Montant total	Échéances < 1 an	Échéances comprises entre 1 et 5 ans	Échéances > 5 ans
Compte courant de trésorerie	39 529	39 529		
Comptes courants liés au groupe d'intégration fiscale	13	13		
Compte d'attente lié au groupe d'intégration fiscale	9 626	9 626		
Déficits sociétés intégrées				
Autres dettes diverses	1	1		
TOTAL	49 170	49 170	0	0



UNIGRAINS

Informations sur les postes du compte de résultat

Note 14 : Produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Production vendue services	320	238
Autres produits d'exploitation	2 271	1 822
TOTAL	2 591	2 061

La production de services comprend notamment les commissions facturées sur les interventions.

Les autres produits d'exploitation correspondent à la refacturation des charges intragroupe et des charges de loyers.

Note 15 : Produits financiers liés aux TIAP

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Plus-values de cessions d'actions	40 119	17 062
Prime de non-conversion	0	278
Intérêts sur obligations	4 399	3 295
Intérêts sur parts de fonds	3 609	2 845
Plus-values sur immobilisations financières	0	0
Autres produits financiers liés aux TIAP	121	222
Plus-values sur parts de fonds	188	522
TOTAL	48 436	24 223

Note 16 : Produits des placements

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Plus-values sur portefeuille de placements	948	938
Produits d'intérêts de contrats à terme et de certificats de dépôt	0	21
Revenus des VMP	66	581
Autres produits financiers	0	0
TOTAL	1 015	1 539

Note 17 : Actionnariat

Le capital social d'UNIGRAINS est de 7 millions d'euros et est divisé en 1 400 999 actions de 5 euros.



UNIGRAINS

Informations sur le hors bilan

Note 18 : Engagements sur titres

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Engagement Titres	94 342	91 782

Les titres à recevoir correspondent pour l'essentiel à l'engagement pris par la société dans le cadre des souscriptions à des Fonds Commun de Placement. La contrepartie de cet engagement est le paiement à la livraison de ces titres constitutif d'un engagement à payer.

Note 19 : Engagements de financement et de garantie et autres engagements donnés

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financement	0	0
Engagements de garantie	1 330	1 306
<i>FERT & Pluriagri</i>	1 282	1 258

Autres engagements donnés :

- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Note 20 : Engagements et garanties reçus

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023
Cautions et avals reçus	31 250	31 250
Dividendes préciputaires	0	0

En novembre 2020, la société avait renégocié son crédit renouvelable en augmentant son montant d'encours de 125 M€ à 250 M€. La maturité était de 5 ans (échéance 13 novembre 2025). Un avenant a été signé le 30 juillet 2024, prolongeant de 2 années le contrat initial (échéance 12 novembre 2027) et ouvrant la possibilité d'une extension de l'encours de 50 M€.

La société reste soumise au respect des mêmes covenants rappelés ci-dessous :

- Ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieur à 0,3
- Trésorerie consolidée supérieure à 25 M€.

Au 31 décembre 2024, le nombre de tirages est de quatre pour un montant de 108 M€ (40 m€, 25 m€, 23 m€, et 20 m€).

Les covenants ratio dettes financières / fonds propres consolidés inférieurs à 0,3 (0,110 au 31/12/2024) et trésorerie consolidée supérieure à 25M€ (49 M€ au 31 décembre 2024) sont respectés. Le calcul a été fait hors Unigrains Equipements et ses filiales conformément à l'article 21 .4 du RCF.

Note 21 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)



Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 646k €.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur
- Taux d'actualisation de 3,36% hors inflation
- Age de départ à retraite : 65 ans

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 22 : Impôts sur les bénéfices

en euros	UNIGRAINS	UNIGRAINS AVENIR	UNIGRAINS DIVERSIFICATION	UNIGRAINS EQUIPEMENTS	UNIGRAINS PARTENAIRE	MECATHERM	TMG	AUXINEA	MAMATA	Imputation déficit antérieur
Total du groupe au taux normal	12 680 011	-529 214	9 095 629	-219 923	1 596 866	12 082 225	-4 364 630	119 759	-357 056	0
Plus values à LT au taux de 15%	-1 021 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt théorique sur les sociétés*										
Impôt théorique sur les sociétés*	3 170 003	0	2 273 907	0	399 216	3 020 556	0	0	0	
Impôt théorique sur le groupe (via l'intégration fiscale)*										

La charge globale d'impôt constatée chez Unigrains intègre par ailleurs les éléments suivants :

- La comptabilisation du crédit d'impôt mécénat (219k€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt recherche (492k€)
- L'imputation d'un crédit d'impôt sur dividendes étrangers (3k€)

Suivi des Plus-Values à Long Terme latentes :

Titres immobilisés au 1er janvier 2002 dont la valeur nette comptable était différente de l'évaluation fiscale :

En milliers d'euros	Position au 01/01/2002	Cessions depuis 2002	Position au 31/12/2024
Titres immobilisés			
Valeur comptable	72 730	56 922	15 808
Valeur fiscale	129 003	91 378	37 625
Différence de valeur	56 273	34 457	21 817

Note 23 : Dotations et reprises exceptionnelles et provisions réglementées

Ce poste enregistre la dotation aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les titres de la SCA UNICEREM pour 889 k€ en 2024.



UNIGRAINS

Autres informations

Note 24 : Effectif moyen du personnel

Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice :

	Cadres	Agents de maitrise	Employés	Total
Exercice 2024	60	0	0	60
Exercice 2023	59	0	0	59

Effectif équivalent temps plein : 59.59

Les salariés en forfait jours réduit sont pris en compte pour 1 ETP du fait que juridiquement ils ne sont pas considérés à temps partiel.

Note 25 : Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.



UNIGRAINS

Tableau des filiales et participations en 2024

Renseignements globaux concernant les filiales ou participations	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales françaises	158 633	156 967	12 359		0
Filiales étrangères	42 454	42 454			
Participations dans des sociétés françaises	219 994	204 502	61		497
Participations dans des sociétés étrangères	4 900	4 900			
Total	425 981	408 822	12 420	0	497



